



Siège Social :
Centre d'Activités d'Arromanches
27/31 Avenue du Port au Fouarre
94100 S^T MAUR DES FOSSÉS

saintmaurphilatelie@yahoo.fr
<http://www.apsm-saintmaur.fr>
Identifiant Siren 799 402 714

COMPTE-RENDU DE LA 100^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 mars 2019

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la 99^{ème} Assemblée Générale du 4 mars 2018.
- Allocution du **PRESIDENT**.
- **Rapport moral du Secrétaire Général.**
- **Compte-rendu financier du Trésorier.**
- **Rapport des vérificateurs aux comptes et quitus de gestion.**
- **Radiations pour non-paiement de la cotisation pendant 2 ans,**
Adhérents susceptibles d'être radiés : MM. Bernard Bidault et François Leroy.
- **Comptes-rendus des différents services :**
 - **Circulations – Nouveautés et réservations – Matériel et fournitures.**
 - **Bibliothèque - Entiers Postaux et P.A.P. – Cartophilie – Jeunes – Estimation - Internet.**
- **Renouvellement du tiers du Conseil (3^{ème} tiers : 5 Membres).**
 - **Membres sortants qui se représentent : MM. Michel Bargas, Olivier Lanen, Thierry Rousseau, Jean-Michel Saintier et Didier Sigonney,**
 - **Membre sortant qui ne se représente pas : Sans objet,**
 - **Membre non sortant démissionnaire : Sans objet,**
 - **Candidatures nouvelles. Les candidatures au Conseil seront reçues jusqu'au 24 février 2019.**
 - **Les bulletins de vote, si nécessaire, seront remis à l'entrée de la salle aux membres à jour de leur cotisation.**
 - **Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix seront élus pour 3 ans.**
- **Nomination des vérificateurs aux comptes :**
 - **Candidats : Pierre LAGNEAU et René COMMEIGNES.**
- **Activités prévues en 2019,**
- **Organisation du 95^{ème} anniversaire de l'A.P.S.M. en 2020,**
- **Questions diverses.**

- **Tirage de la TOMBOLA (10 lots de 30 Euros). Il faut être présent ou représenté pour bénéficier de son lot, être à jour de sa cotisation 2019 et avoir été présent plus de 5 fois dans l'année aux réunions dominicales.**
Pour mémoire, chacun des 10 lots ne sera valable qu'un an à compter de son émission.

Présents : 24

MM. Bargas, Bercy, Bizet, Blanchard, Boulanger, Carlier, Commeignes, Dechaud, Fourcade, Gottardo, Lacaze, Lagneau Pierre, Lanen, Levêque, Montaillier, Oliver, Patron, Portier, Rassiga, Roger, Rousseau, Roy, Saintier et Sigonney.

Pouvoirs représentés : 13

Mmes Evrard, Willot,

Mlle Lagneau,

MM. Bourgoïn, Haddad, Lagneau Frédéric, Launay, Magnan, Nègre, Perrot, Ricquebourg, Thevenot et Zinck.

L'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue à la Maison des Associations le 3 mars 2019.

Le Président Didier SIGONNEY déclare la séance ouverte à 9 heures 45 devant 24 présents (dont 10 membres du Bureau et du Conseil) et 13 adhérents représentés par des pouvoirs.

1) Approbation du Procès-verbal

Le Procès-verbal de la 99^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du 4 mars 2018 mis aux voix est adopté à la majorité.

2) Allocution du Président**RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2018 DE L'A.P.S.M.**

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de vous être déplacés pour participer à notre Assemblée Générale.

J'espère que les différents exposés qui seront faits répondront à vos attentes.

Le fait important pour cette année 2018 fût le transfert du siège social de notre association du 2, avenue du Maréchal Lyautey, au 27/31 avenue du Port au Fouarre fin juin, suite à la prochaine démolition.

Nos statuts seront modifiés en conséquence.

Nos activités sont maintenant traditionnelles, et celles-ci ont atteint l'âge adulte, tant par le nombre de personnes y participant, que par la qualité des réalisations.

Tout au long de l'année 2018, nos diverses activités habituelles journée portes ouvertes, journée des associations, ont été très peu suivies. De même, pour ce qui concerne la présence dominicale qui reste faible. Seule, la consultation de la bibliothèque des catalogues de cotation est active.

Nous avons reçu plusieurs demandes d'estimation.

Le nombre d'adhérents reste en moyenne très proche d'une année sur l'autre. Aucune inscription sur les 11 premiers mois.

La fréquentation dominicale continue à diminuer. Ce sont en effet 12 personnes qui se retrouvent chaque semaine (14 pour l'année précédente). A ce sujet, il faudra lors de la prochaine réunion du Conseil redéfinir très précisément les horaires et jours fériés.

Les contacts avec « Le Collectionneur » tournent au ralenti.

Un rapprochement avec le Club Philatélique de Champigny est en cours (ils ont des problèmes de nombre d'adhérents).

Pour 2019

Achats de catalogues courants.

Achats d'ouvrages techniques

Nous serons présents à la Journée des Associations qui se déroulera le dimanche 8 septembre 2019.

La traditionnelle journée « Portes Ouvertes » aura lieu le ???. Attendons de connaître les contraintes d'utilisations des nouveaux locaux.

Comme indiqué dans nos statuts, nous devons tous les cinq ans organiser une exposition. La prochaine échéance sera en 2020. L'expérience montre que le temps passe vite et qu'il nous faut trouver d'ici fin juin un thème. Je vous propose de créer un petit groupe de travail.

Je vous remercie de votre attention.

Je soumetts ce rapport moral à votre approbation, en vous remerciant de la confiance que vous nous avez témoignée.

Didier Sigonney
Président

Le rapport moral mis aux voix est adopté à l'unanimité.

3) **Rapport moral du Secrétaire Général**

Le Secrétaire Jean Michel SAINTIER présente ensuite le rapport moral de l'Association pour l'année écoulée.

Depuis la dernière Assemblée Générale :

- Compte tenu de notre déménagement en juin 2018,
- Le Conseil s'est réuni 2 fois, les 11 mars 2018 et le 2 décembre 2018,

Pour l'année 2018, nous avons enregistré :

- 538 présences aux 42 réunions dominicales pour 613 en 2017,
- 2 démissions, MM. Dutré et Hilsum,
- 2 inscriptions adulte MM. Levêque et Thévenot,
- 0 inscription jeune,
- 0 décès,
- 2 radiations MM. Bidault et Leroy, pour non règlement de la cotisation pendant 2 ans,

L'Association compte à ce jour 50 membres contre 49 en 2018.

L'APSM a été présente aux manifestations suivantes :

- 8 septembre 2018 Journée des Associations,
- 21 octobre 2018 Journée « Portes ouvertes »,
- 12 janvier 2019 Galette des rois au C.C.

Je vous rappelle que nous avons acquis plusieurs ouvrages de grande qualité et qu'il faut qu'ils soient empruntés. La bibliothèque est libre d'accès dans notre local voisin, un catalogue avec la photo de chaque couverture est à votre disposition pour permettre une consultation plus pratique.

Signalez-nous les ouvrages que vous souhaitez voir compléter notre bibliothèque.

Le tableau « qui collectionne quoi » a été mis à jour par Jean-Luc Dechaud est à la disposition de chacun pour relecture et mise à jour, vous pouvez lui en faire la demande directement par mail (j.dechaud@orange.fr).

Le rapport moral mis aux voix est adopté à l'unanimité.

4) **Compte-rendu financier du Trésorier**

Le trésorier Claude Bercy présente le rapport financier de l'Association pour l'exercice 2018.

I – SUR LA SITUATION FINANCIERE GENERALE

Notre compte courant LCL présente un solde positif de + 389.94 €. Cette somme correspond à 2 622.00 € de recettes et 2 232.06 € de dépenses. Au 31/12/18, ce compte enregistre une somme de + 669.42 €. Ce solde positif est loin de cacher la réalité de nos finances de l'année 2018. En effet, à la suite du déménagement de notre association de la « Maison des Associations » au « Parc d'Activités d'Arromanches », celui-ci nous a coûté 950.40 €. Pour faire face à nos dépenses, 1 500 € ont été transférés du compte sur livret Caisse d'Épargne sur notre compte LCL, ainsi qu'un chèque de banque correspondant aux frais de déménagement. Par ailleurs, à l'occasion de ce déménagement, la MAIF a voulu augmenter sa cotisation (environ 150 € annuel). Nous avons opté, pour assurer nos locaux à la GMF pour 42 €/an.

Au final, l'ensemble des recettes s'élève à + 2 701.88 € pour – 4 696.33 € de dépenses soit un déficit global de – 1 994.45 €. Pour la 2^{ème} année consécutive, la Mairie de St-Maur nous a octroyé une subvention de + 300 €.

Nos avoirs se montent à 10 009.57 € tous comptes confondus.

II– SUR NOS DEPENSES

Nos recettes étant faibles et nos dépenses augmentent constamment : secrétariat (383€), équipements (388 €), catalogues (334 €), un buffet inédit au titre de l'AG (323 €), tombola (300 €). Les charges de nos locaux en y intégrant le déménagement représentent 49 % de nos dépenses sur le compte LCL !

III - COTISATIONS

Elles diminuent considérablement avec 42 cotisations payantes.

Nous avons enregistré plusieurs démissions, les membres à vie sont 4. Nous avons accueilli un nouveau membre M. Portier.

IV– EN CONCLUSION

En 2020 nous organiserons notre exposition exceptionnelle comme tous les cinq ans. Elle arrive vite et sera sans doute coûteuse comme d'habitude, faisons en sorte de porter haut les couleurs de la philatélie par un grand succès auprès des Saint-Mauriens.

Je souhaiterai rendre mon tablier de trésorier et l'avais annoncé en mars 2017. On me demande de continuer une 20^{ème} année, mais ce sera la dernière irrémédiablement.

Le compte-rendu financier mis aux voix est adopté à l'unanimité.

5) Rapport des vérificateurs aux Comptes

Messieurs LAGNEAU et COMMEIGNES, « vérificateurs aux comptes » ont procédé le 31 janvier 2019 chez M. COMMEIGNES avec Monsieur BERCY « Trésorier » au contrôle des comptes de notre Association portant sur l'exercice 2018. Ils précisent que leurs investigations leur permet de confirmer que la comptabilité de notre Association est correctement tenue par le Trésorier, qu'elle reflète fidèlement l'activité de l'A.P.S.M. et n'ayant rien remarqué d'anormal approuvent les comptes de notre association.

Les vérificateurs aux comptes rappellent que :

- Toutes dépenses et prestations doivent être accompagnées d'une facture ou d'un ticket de caisse pour justification mais surtout être signé par le Président.
- Le service des Circulations de l'A.P.S.M. étant suspendu, le Fond Assurances à la Caisse d'Epargne de 2018 soit 3 273.91 € est reporté sur l'exercice 2019.

Les vérificateurs aux comptes font deux remarques :

- La tombola représente plus de 50 % des cotisations,
- Aucune recette concernant la vente des anciens catalogues.

Les vérificateurs aux comptes invitent à donner quitus au Trésorier M. BERCY sur les comptes de l'année 2018.

Il est donné quitus de sa gestion au Trésorier.

6) Radiations

Les 2 sociétaires radiés pour non-paiement de la cotisation pendant 2 ans sont :

- MM. Bernard Bidault et François Leroy

7) Circulations

Cette section est en sommeil mais Alain Portier propose d'apporter des carnets de timbres neufs et/ou oblitérés ainsi que des capsules de champagne en provenance de la section philatélique de la Société Générale.

Cette proposition recevant l'approbation des membres présents, une réunion est à prévoir entre Alain Portier et le Conseil pour définir les conditions générales et l'organisation de mise en place de cette nouvelle section.

8) Nouveautés

Cette section fonctionne bien et sans problème avec une nouvelle adhésion pour la France et une autre à compter du 1^{er} janvier 2019 pour la France et Monaco.

RAPPEL :

Il est demandé aux réservataires de venir retirer leurs timbres au moins une fois par mois sans toutefois dépasser leur dépôt de garantie (M. ROGER est présent tous les dimanches sauf le deuxième dimanche de chaque mois).

9) Matériel et fournitures

André Roger précise que le chiffre d'affaires du service, s'élève à 2 118.39 € pour 2018 contre 2 300.00 € en 2017.

Une remise de 26 % du fournisseur est accordée car M. ROGER est abonné à Philapostel Ile-de-France.

La fourniture en timbres des nouveautés 2019 sont :

- France
- Andorre
- Monaco
- Nouvelle Calédonie,
- Polynésie,
- Wallis et Futuna,
- Taaf,
- Saint-Pierre et Miquelon
- Vignette Lisa
- Timbres autocollants issus de feuilles,
- Blocs CNEP et Blocs FFAP.

Salon Philatélique de Printemps du 14 au 16 mars prochains à l'Espace Champerret.

Pour cette manifestation, il est prévu l'émission d'un bloc de 20 timbres Cérès avec tête-bêche au prix de 17.60 € et une feuille de 150 timbres Cérès à 0.20 € mais le prix de la feuille est à 55 €.

Au Carré d'Encre, André Roger pourra faire une réservation, actuellement il a une liste pour 28 blocs et une feuille de 150 timbres.

10) Entiers Postaux et PAP

Seuls MM. BLANCHARD, BARGAS et ROGER s'occupent de cette section.

Nous rappelons que pour le moment les PAP ne sont plus autorisés par La Poste mais, prochainement, cette dernière doit en proposer qui sortiront de l'Imprimerie Nationale de Périgueux.

11) Bibliothèque

Thierry ROUSSEAU précise qu'il ne faut pas hésiter à demander un ouvrage spécifique, s'il n'est pas dans notre bibliothèque, il se chargera de le trouver en neuf ou en occasion.

En 2018 la bibliothèque a continué l'acquisition d'ouvrages spécialisés.

Les livres et catalogues sont classés en mode numérique et alpha numérique avec les listes présentes sur le chariot.

Il est décidé de poursuivre le développement des catalogues se référant à :

- la numismatique,
- la philatélie,
- la cartophilie,
- les muselets de champagne.

Il est rappelé que nous avons deux appareils à votre disposition :

- Philalux 3 SAFE avec loupe, lampe UV ondes longues et courtes pour détecter la fluorescence et la phosphorescence d'un timbre.
- Signoscope T1 SAFE pour vérifier l'existence ou non de filigrane et les timbres réparés.

12) Cartophilie

Bernard OLIVER précise que :

- Cette activité est au point mort car il est très difficile de gérer des envois de lots,
- Les transactions se font essentiellement par Internet,
- Il a procédé à quelques conseils et estimations pour 4 à 5 personnes.

13) Jeunes

Cette section est toujours en sommeil.

14) Estimations

Les sociétaires chargés des estimations philatéliques sont Jean-Luc DECHAUD et Thierry ROUSSEAU, n'hésitez pas à faire appel à leurs compétences tout en rappelant qu'ils n'ont pas le rôle d'experts. Courant 2018, ils ont prodigué quelques conseils et estimations à des St-Mauriens.

Les estimations se font essentiellement lors de nos réunions dominicales mais si le volume est trop important, ils peuvent se déplacer, à deux, chez les Saint-Mauriens.

Nous avons établi une fiche d'évaluation avec l'analyse et le commentaire de chaque visite.

Il vous est demandé de faire très attention aux sites de vente de timbres sur Internet, il y est recensé environ 90 % de faux.

15) Internet

Le site est à jour, n'hésitez pas à le consulter et éventuellement à faire remonter vos remarques à Jean-Michel Saintier.

16) Renouvellement du 3^{ème} tiers du Conseil

Les cinq membres sortants qui se représentent sont :

- MM. Bargas, Lanen, Rousseau, Saintier et Sigonney,

Le membre sortant qui ne se représente pas est :

- Sans objet.

Il n'y a pas de démission.

Votants :

24 Présents

13 Pouvoirs

Soit 37 Votants

Avec l'accord de tous les présents, le vote est réalisé à main levée.

- MM. Bargas, Lanen, Rousseau, Saintier et Sigonney, sont élus à l'unanimité pour 3 ans.

Le Conseil se réunira le dimanche 24 mars à 10h pour l'élection du Bureau et établir la répartition des tâches.

17) Membre non sortant démissionnaire

- Sans objet.

18) Nomination des Vérificateurs aux Comptes

Messieurs LAGNEAU, COMMEIGNES sont réélus à l'unanimité comme vérificateurs aux comptes mais il serait bon que des remplaçants se présentent.

19) Activités prévues en 2019

L'APSM sera présente aux manifestations suivantes :

- En juin 2019 Place des Marronniers « Foire aux trouvailles »,
- En septembre 2019 Journée des Associations.
- En octobre 2019 Journée Portes Ouvertes (à confirmer),
- En janvier 2020 Galette des rois au C.C.,
- En 2020 95^{ème} anniversaire de l'A.P.S.M., **il est demandé à chaque sociétaire de réfléchir au thème que nous pourrions développer sachant qu'il serait bien qu'il soit finalisé pour juin prochain.**

20) Questions diverses

Compte tenu du déficit global de notre trésorerie, il est décidé d'appliquer les points suivants :

- Lors de leur remplacement, vous pourrez acquérir les anciens catalogues pour la somme de 5 €.
- La tombola sera réduite dès cette présente Assemblée Générale à 5 lots à 30 € en remplacement de 10 lots à 30 €.
- Dès janvier 2020, les cotisations passeront à 20 € pour les membres actifs et 15 € pour les membres à vie de plus de 70 ans et 20 ans de cotisation.

21) Tombola

Résultat du tirage de la TOMBOLA ; il faut être présent ou représenté par un POUVOIR pour bénéficier de son lot, être à jour de sa cotisation 2018 bien sûr, et être présent plus de 5 fois dans l'année aux réunions dominicales.

Les heureux gagnants sont :

- MM. Carlier, Dechaud, Bizet, Rousseau et Saintier.

L'ordre du jour étant épuisé,

Le Président lève la séance à 11 h 30

Le Président
Didier SIGONNEY

Le Secrétaire
Jean-Michel SAINTIER